

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 novembre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° II-820

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances

-----

**ARTICLE 35**

À l'alinéa 9, substituer aux mots :

« selon le modèle défini par l'arrêté du ministre chargé du budget établi »

les mots :

« établi, selon le modèle défini par l'arrêté du ministre chargé du budget, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.